

Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

UNIVERSITÉ D'AMIENS

MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de mastaire ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 12 décembre 2006 relatif à l'habilitation de l'Université d'Amiens à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. SERGE BABOUNLEK, né le 16 novembre 1981 à NJISSE (CAMEROUN), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES ET TECHNOLOGIE**, à finalité PROFESSIONNELLE, Mention INFORMATIQUE, spécialité METHODES INFORMATIQUES APPLIQUEES A LA GESTION

mention bien

est délivré à **M. SERGE BABOUNLEK**

au titre de l'année universitaire 2006-2007

et confère le **grade de master**,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Amiens, le 21 mars 2008

Le titulaire



N° AMIENS 7450119

/2008200604258

Le Président



Georges FAURÉ

*Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités*



Tanneguy LARZUL

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx./....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion de l'Imprimerie Nationale** :

☎ 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 3 27 93 70 84 ou 3 27 93 70 97 (de l'étranger)